

Agir sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs et travailleuses en situation de handicap

De l'Antiquité à nos jours, la perception et la prise en charge du handicap ont évolué socialement et légalement, mais des avancées restent nécessaires. Le handicap, défini par la loi du 11 février 2005, concerne toute limitation ou restriction de participation à la vie sociale liée à une altération des fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques. 80 % des handicaps sont invisibles et 85 % des personnes en situation de handicap (PSH) le deviennent au cours de leur vie.

Aujourd'hui, le handicap résulte de l'interaction entre des facteurs personnels et l'environnement social. La prévention de la désinsertion professionnelle est essentielle, bénéficiant à tous les travailleurs, qu'ils soient en situation de handicap (TSH) ou non. Sur le plan juridique, la loi de 2005 a renforcé les droits des PSH et a modifié leur perception en France. Le taux d'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique est de 5,83 %, tandis que le chômage atteint 17 % dans le secteur privé. La CFDT s'engage à favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des TSH à travers la formation de ses militants.

Objectifs

1. Définir et comprendre la notion de handicap dans la société
2. Identifier, connaître et mobiliser les textes législatifs et la réglementation en vigueur
3. Construire et mettre en œuvre une action syndicale CFDT
4. Informer et sensibiliser les travailleur·euse·s au handicap
5. Préparer et conduire une négociation sur l'insertion, la prévention et le maintien dans l'emploi des travailleur·euse·s en situation de handicap (TSH)

Public Visé

Élu·e·s et désigné·e·s des instances représentatives du personnel, mandaté·e·s dans les commissions (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP) et militant·e·s des sections syndicales d'entreprise ou d'établissement du secteur public ou privé
Les mandatés aux commissions (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP)
Les militants des sections syndicales d'entreprises ou d'établissements

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Session 1

- Représentations et préjugés sur le handicap au travail
- Définitions et principales formes de handicap
- Cadre international : convention relative aux droits des personnes en situation de handicap
- Acteurs et leviers de l'action en faveur du handicap selon les thématiques (emploi, santé, maintien)
- Evolution du cadre législatif français : lois de 2005, 2018, 2019 et 2021 sur le handicap et la santé au travail
- Construction de l'action syndicale CFDT en faveur de l'inclusion dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration
- Méthodologie de conduite de projet syndical : identification des besoins, définition des objectifs et mise en œuvre d'actions collectives

Session 2

- Présentation en langue des signes
- Enjeux, freins et sources d'information sur le handicap
- Définitions clés : prévention, insertion et maintien en emploi
- Communication et accessibilité : principes, pratiques et enjeux
- Axes essentiels d'un accord handicap et maintien dans l'emploi selon la CFDT
- Démarche de négociation : principes, méthodes et étapes du processus, de la préparation à la conduite
- Analyse des situations de communication et des stratégies d'acteurs
- Entraînement à la négociation, exercices d'argumentation et valorisation des résultats
- Organisation du suivi de la négociation et développement des compétences du négociateur ou de l'équipe de négociation

Objectifs pédagogiques

Dégager les préjugés conscients ou inconscients sur les travailleurs en situation de handicap dans le monde du travail

Définir le handicap

Situer le handicap dans la société

Distinguer les notions de prévention – insertion – maintien dans l'emploi des Travailleurs en Situation de Handicap (TSH)

Identifier les obligations des employeurs et les droits de travailleurs en situation de handicap contenus dans les lois de 2005 – 2018 – 2019 et 2021

Traduire les obligations légales en perspectives syndicales

Identifier les différentes phases d'une action syndicale

Comprendre la méthode projet

Examiner les enjeux et les freins rencontrés lors de la mise en place de l'ensemble des actions

Identifier les sources d'informations disponibles

Créer une démarche de sensibilisation pour son entreprise ou son administration

Mesurer les enjeux et les freins de communiquer sur le handicap

Comprendre la notion d'accessibilité de la communication en matière de handicap

Identifier les rubriques essentielles d'un accord handicap

Construire le contenu d'un accord pour son entreprise ou son administration

Identifier les règles et principes de la négociation

Mesurer l'importance de développer l'adhésion dans son entreprise ou son administration

Méthodes mobilisées

Méthodes active, expositive, interrogative, affirmative

Livret stagiaire

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e, secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France, intervenant-e UNIHR TRANSITION / CAP EMPLOI

Méthodes d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation

Évaluation formative tout au long de la formation

Évaluation sommative à la fin de la formation

Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : [Nous consulter](#)

Intra (Par Jour) : [Nous consulter](#)



Contactez-nous !

Jean-Yves BELATY
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038444
Mail : jean-yves.belaty@irefe.fr